



# LA CONCIERGERIE DU SUD BY KAZANOU

CARTE PROFESSIONNELLE N° 9742 2024 000 000 001

TRANSACTION SUR IMMEUBLE / FOND DE COMMERCE sans manipulation de fonds & GESTION IMMOBILIERE

## HONORAIRES DE TRANSACTION

### VENTE

A la charge du vendeur (sauf convention expresse du vendeur) :

Moins de 50 000 €	Forfait minimum : 5000 € TTC maximum
De 50 001 € à 99 999 €	10 % TTC maximum
De 100 000 € à 149 999 €	8 % TTC maximum
De 150 000 € à 249 999 €	7 % TTC maximum
De 250 000 € à 349 999 €	6 % TTC maximum
De 350 000 € à 500 000 €	5 % TTC maximum
Plus de 500 000 €	4 % TTC maximum
Fonds de commerce, parts sociales de SCI	10 % TTC maximum
Terrain pro	18€ TTC / m <sup>2</sup>
Neuf	Selon grille promoteur

### LOCATION

Location à usage d'habitation principale (selon la loi Alur)

Locataire	Bailleur
-Organisation des visites, constitution du dossier et rédaction du bail : 8 € TTC du m <sup>2</sup> -Etat des lieux d'entrée : 3 € TTC du m <sup>2</sup>	-Organisation des visites, constitution du dossier et rédaction du bail : 8 € TTC du m <sup>2</sup> -Etat des lieux d'entrée : 3 € TTC du m <sup>2</sup>
Zones tendues : -Organisation des visites, constitution du dossier et rédaction du bail : 10€ TTC m <sup>2</sup>	Zones tendues : -Organisation des visites, constitution du dossier et rédaction du bail : 10€ TTC m <sup>2</sup>
D'après le décret n° 2023-822 du 25 août 2023 concernant les communes suivantes:	D'après le décret n° 2023-822 du 25 août 2023 concernant les communes suivantes:
ST DENIS/ STE MARIE/ LE PORT/ LA POSSESSION/ ST PAUL/ ST LOUIS/ ST PIERRE/ ENTRE DEUX/ ET LE TAMPON.	ST DENIS/ STE MARIE/ LE PORT/ LA POSSESSION/ ST PAUL/ ST LOUIS/ ST PIERRE/ ENTRE DEUX/ ET LE TAMPON.

**Location à usage de parking ou garage :** (visites, constitution du dossier et rédaction du bail)

Forfait partagé entre bailleur et preneur (50%) :

200 € TTC (soit 100€ TTC pour chacune des parties)

**Location à usage professionnel ou civil :** (visites, constitution du dossier et rédaction du bail)

2 mois de loyer TCC<sup>2</sup> à la charge du preneur

**Location à usage commercial :** (visites, constitution du dossier et rédaction du bail)

2 mois de loyer TCC<sup>2</sup> à la charge preneuse

**Honoraires de renouvellement de bail commercial :**

1 mois de loyer TCC<sup>2</sup> à la charge du preneur

**Rédaction des actes** (Hors location d'habitation) : avenant au bail, déspécialisation, renouvellement ou cession :

400 € TTC (Charge de la partie qui en fait la demande).

T.T.C : Toutes Taxes Comprises

T.C.C Toutes Charges Comprises

Valeur TVA en vigueur en 2022 : 8.50%

Tarif en vigueur au 01/07/2024



# LA CONCIERGERIE DU SUD BY KAZANOU

CARTE PROFESSIONNELLE N° 9742 2024 000 000 001

TRANSACTION SUR IMMEUBLE / FOND DE COMMERCE sans manipulation de fonds & GESTION IMMOBILIERE

## ESTIMATION VENALE OU LOCATIVE :

- 250 € TTC (Charge de la partie qui en fait la demande).

## HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE (sur tous les encaissements)

### GESTION COURANTE :

Locaux d'habitation nue ou mixtes, professionnels, commerciaux ou autres (sauf meublées) :

6.51 % T.T.C du loyer mensuel T.C.C

Locaux d'habitation meublées : 9.00 % T.T.C du loyer mensuel T.C.C

Assurance : Garantie loyer impayé HABITATION (facultatif propriétaire) :

2,20 % sur loyer mensuel T.C.C (prime) +0,30 % TTC (honoraires de gestion de la GLI) = 2,5 %TTC

- Gestion administrative mono propriété : (gestion des parties communes) : 100 € TTC/lot principal /an
- Signification du congé au locataire (hors frais huissier) : 50€ / courrier
- Frais administratif d'envoi au propriétaire 2,50 € TTC
- Avenant bail d'habitation : 200€ TTC pour chaque partie (Bailleur & locataire)

### GESTION LOCATION SAISONNIERE :

Gestion courante (charge bailleur) \*

- 25%TTC des sommes encaissées

*\*Détails : comprenant les honoraires de rédaction de contrat, la gestion des tâches administratives, l'inventaire de meuble, la commercialisation du bien, la prise en charge des réservations, l'encaissement des réservations, l'établissement des états des lieux, l'accueil des clients, la remise des clés ainsi que les ménages à chaque sortie des locataires, avec changement de linge.*

### CONCIERGERIE LOCATION SAISONNIERE :

Location linge de maison : sur devis

Entretien jardin : sur devis

Entretien piscine : sur de vis

Home staging/aménagement : sur devis

T.T.C : Toutes Taxes Comprises

T.C.C Toutes Charges Comprises

Valeur TVA en vigueur en 2022 : 8.50%

Tarif en vigueur au 01/07/2024